



Refus d'indemnisation par l'assurance adverse après avoir signé

Par **maya93**, le **28/11/2010** à **20:09**

Bonjour,

je suis victime d'un sinistre dans mon parking du domicile ou j'habite, comme d'habitude je rentre avec un pipeur, la porte s'ouvre automatiquement, mais en juillet j'arrive dans mon parking je l'ouvre avec un pipeur, la porte se sais ouvert mais une fois que je me suis engagé pour rentrer la porte se referme à moitié elle abime ma voiture dans les deux coté , je vais voir le gardien qui m'envoie

vers les propriétaire il m'endemandé de faire un constat il ont signé et ensuite je l'ai ramener chez mon assureur , il m' envoi chez un garagiste pour l'expert

mon assureur envoi la facture de 9 69 euros mais l'assureur de mon propriétaire refuse de m'indemniser, depuis 3 mois que ça traîne tous dite moi svp que dois je faire mon assureur me dit qu'il faut avec avec eux nous on est pour rien réponse svp